

Monsieur Antoine CHALEIX
IA-DASEN de Seine Saint Denis
DSDEN 93
8 rue Claude Bernard
93 008 Bobigny cedex

Objet : Baisse des DHG dans les collèges

Saint-Denis, le 22 mai 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La FCPE Saint Denis a appris que l'Education Nationale diminuait cette année encore, les dotations horaires globales dans les différents collèges sur la ville de Saint-Denis.

Nous constatons déjà les moyens sous-dimensionnés alloués à nos collèges. Cette insuffisance pénalisera encore nos enfants en dégradant leurs conditions d'apprentissage, les enseignants verront leur cadre de travail dégradé.

Ces dotations horaires vont se traduire, localement, par des effectifs d'élèves dans les classes de plus en plus nombreux, dépassant les seuils en usage jusqu'alors. Il n'y aura plus de marge pour intégrer les élèves de SEGPA ni les élèves allophones en UPE2A. Ces projections de la Direction académiques se traduiront également par une diminution des options proposées aux élèves, notamment pour l'apprentissage des langues. Elles auront aussi pour conséquence de diminuer les possibilités de faire des demi-groupes pour les enseignements des sciences, entre autre.

Cette projection est humainement incompréhensible pour la FCPE Saint-Denis alors que la population de notre territoire cumule des problèmes de langue, de logement, d'accès aux soins, d'accès au numérique et attire toujours de nouveaux arrivants.

Cette année scolaire 2019-2020 aura été particulièrement chaotique et les élèves ne sont pas responsables de cette situation. Il ne peut donc être question de les pénaliser par des moyens à la baisse, alors que depuis de nombreuses années et en référence au rapport parlementaire de 2018 sur le déficit d'État en Seine-Saint-Denis, les besoins réels auraient déjà nécessité une augmentation significative des moyens alloués. A fortiori cette année, avec les réformes, qui modifient les modalités d'évaluation et d'examens, les grèves qui ont perturbé les apprentissages et le confinement qui a, lui aussi entraîné ses effets délétères sur les élèves cette baisse de dotations est particulièrement incompréhensible.

Dans ce contexte, plus que jamais, l'école doit rester un pilier de notre république et offrir à tous les enfants les moyens d'apprendre pour s'émanciper. Nous vous demandons d'honorer le contrat républicain et d'assurer l'égalité de traitement dans notre ville et notre département. La jeunesse est un atout, une chance et non un coût.

La FCPE de Saint Denis se rendra disponible pour échanger avec vous sur ce sujet. Nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'expression de nos sentiments respectueux.

La coordination FCPE de Saint DENIS